

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	9 décembre 2021	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	9 décembre 2021	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 15 décembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 15 décembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Evelyn TRESCHARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
M. Yannick VILLAIN, pouvoir à M. Nicolas SORET
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
Mme Elisabeth LEFEVRE, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Sophie CALLÉ, pouvoir à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Gérard VERGNAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Contrat de relance et de transition écologique : Recrutement d'un chargé de mission mutualisé

RH/2021/119

Conseil communautaire du
15 décembre 2021

Objet : Contrat de relance et de transition écologique : Recrutement d'un chargé de mission mutualisé

Dans le cadre de l'élaboration d'un contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) en lien avec les services de l'État, la communauté de communes du Jovinien s'est associée aux communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, de la Vanne et Pays d'Othe et de Yonne Nord pour mutualiser les différentes étapes relatives à l'élaboration mais également à la déclinaison de ce dispositif.

Afin d'accompagner les quatre EPCI signataires mais également leurs communes membres, il est proposé aux communes membres de se doter d'une ingénierie partagée qui aura pour principales missions de :

- Assurer le pilotage, la veille, l'accompagnement, la gestion administrative et financière, ainsi que la mise en œuvre des mesures de relance du CRTE sous l'angle de l'ingénierie de projet au profit des territoires communautaires ;
- Accompagner les EPCI signataires et leurs communes membres dans l'élaboration des plans de financements de leurs projets et le montage de leurs dossiers de subvention pour les projets référencés dans le CRTE ;
- Assurer le suivi et l'animation des instances de gouvernance du CRTE. Préparer et animer les comités techniques et de pilotage dans les différentes phases de vie des contrats, en lien avec les élus référents, les porteurs de projets, les services opérationnels et les partenaires financiers ;

Le recrutement d'un chargé de projet CRTE peut bénéficier d'un accompagnement à hauteur de 50% de la part de l'État. Le solde sera réparti entre les quatre EPCI signataires selon une clé de répartition à l'habitant. La communauté de communes du Jovinien est identifiée comme chef de file pour le recrutement de ce poste sur la base d'un emploi contractuel d'une durée de 12 mois renouvelables 2 fois.

Considérant la nécessité de créer un poste de Chef de projet pour le contrat de relance et de transition écologique, sur un cadre emploi de catégorie A de la filière technique et dont le traitement indiciaire maximal sera calculé sur l'indice brut 611, majoré 513.

Dépenses		Recettes		
Chargé de mission CRTE	40 000 €	Etat	50%	22 500 €
Frais annexes (équipements, déplacements)	5 000 €	CC Jovinien	15.8 %	7 117 €
		CC Gâtinais en Bourgogne	11.80 %	5 290 €
		CC Yonne Nord	16.50 %	7 413 €
		CC Vanne et Pays d'Othe	5.90 %	2 680 €
TOTAL	45 000 €	TOTAL		45 000 €

Base population :

Jovinien	23 500
Gâtinais en Bourgogne	17 470
Yonne Nord	24 483
Vanne et Pays d'Othe	8 851

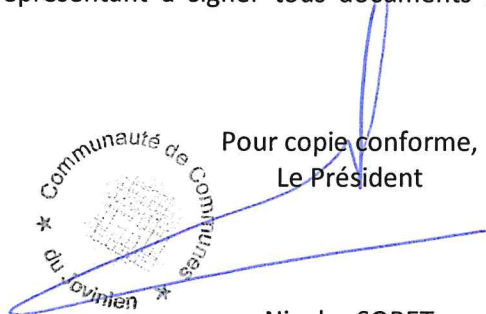
TOTAL	74 304
-------	--------

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à recruter un agent contractuel sur un poste de Chargé de projet CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique),
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter un financement de l'Etat pour hauteur de 50% d'une dépense éligible maximale de 45 000 €,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à conventionner avec les communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, de la Vanne et du Pays d'Othe et de Yonne Nord pour fixer juridiquement les conditions de mutualisation et de refacturation selon une clé de répartition telle que décrite en séance,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président


Nicolas SORET

